

Campagne de bourses de thèse 2021 POLE DE RECHERCHE CYBER

Date limite de dépôt : 5 février 2021

Guide pratique

Pour répondre à l'appel à candidatures aux bourses de thèse 2021 du Pôle de recherche cyber commun avec la Région Bretagne et l'EUR CyberSchool, les porteurs de projets doivent déposer leur dossier de pré-candidature sur l'extranet de la Région Bretagne, puis, une fois la soumission effectuée, télécharger leur dossier en version pdf qui sera à transmettre au Pôle de recherche cyber [1] accompagné du CV de la directrice ou du directeur de thèse.

Ce guide a pour objectif d'aider les porteurs de projet à compléter et déposer leur dossier de pré-candidature pour une bourse de thèse « PEC/DGA », ARED fléchée « Breizh Cyber Valley », « EUR CyberSchool » sur l'extranet de la Région Bretagne.

Le jury appréciera tout particulièrement les propositions ayant au moins l'une des caractéristiques suivantes:

- les sujets positionnés sur les priorités scientifiques listées dans la feuille de route du pôle de recherche cyber[1]
- les sujets mettant en avant une forte synergie avec le pôle SSI de la DGA Maitrise de l'information ;
- les projets mettant en avant des synergies entre différentes équipes, explorant l'intérêt de nouvelles techniques dans le domaine de la sécurité (par exemple dans le domaine du droit, de la sociologie, de la géopolitique etc.).

Par ailleurs, pour bénéficier d'une bourse de la EUR CyberSchool, les sujets de thèse devront être en lien avec les axes de recherche prioritaires de la CyberSchool [2].

En annexe : l'appel à candidatures aux bourses de thèse du pôle de recherche cyber 2021

[1] karine.chatel@univ-rennes1.fr

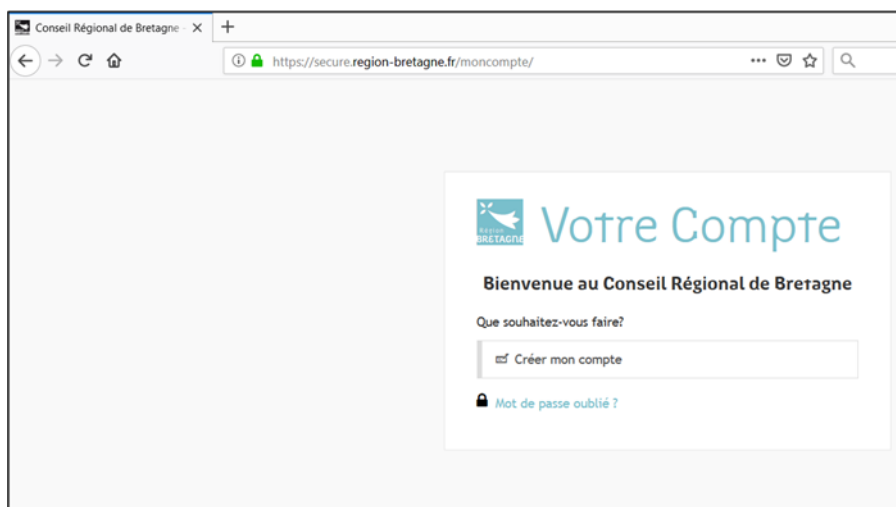
[2] <https://cyberschool.univ-rennes.fr/campagne-de-bourses-de-these-2021>

1. Création d'un compte sur l'extranet de la Région Bretagne

Pour déposer votre pré-candidature sur la plateforme de la Région Bretagne, vous devrez créer un compte en suivant le lien : <https://secure.region-bretagne.fr/moncompte/>

Le compte doit être créé au nom de la ou du porteur du projet (directrice/directeur de thèse), car à la création du dossier de pré-candidature, les champs du formulaire « Porteur : nom/prénom » se remplissent automatiquement et ne sont pas modifiables.

NB. Si vous avez déjà soumis un dossier lors des campagnes précédentes sur l'extranet de la Région Bretagne, vous pouvez réutiliser vos identifiants pour vous connecter directement à la plateforme cf. 2 Connexion à l'extranet recherche



2. Connexion à l'Extranet recherche

Pour vous connecter à l'Extranet recherche, suivez le lien :

<http://applications.region-bretagne.fr/crbsimplicité/>

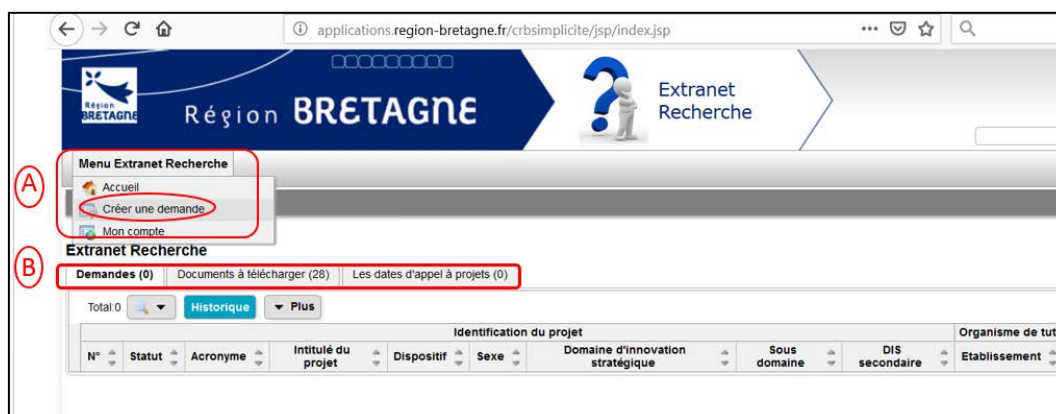


3. Dépôt d'une pré-candidature

Une fois connecté.e, la page d'accueil s'affiche, vous pouvez commencer à déposer votre pré-candidature.

a. Créer une demande – Saisie de l'indentification du projet

→ Cliquez sur « **Menu Extranet Recherche** » en haut à gauche, puis « **Créer une demande** » (A) ;



NB. L'onglet « **Demandes** » vous permet d'accéder à la liste des projets saisis afin de les modifier, les enregistrer et les imprimer (B) ;

L'onglet « **Documents à télécharger** » rassemble la documentation des appels de la Région tels que les règlements, calendriers, guides, modèles de documents, etc. (B)

- Complétez, les champs en rouge pour pouvoir initialiser votre projet.
- Sélectionnez « **Economie numérique sécurisée et responsable** » pour les domaines d'innovation stratégique et précisez le levier thématique par « **3-1 Cybersécurité** ».



Menu Extranet Recherche

Créer une demande - Saisie de l'identification du projet

Créer une demande > Saisie de l'identification du projet

Veillez saisir les informations d'identification de votre projet afin d'accéder aux données complémentaires.

Identification du projet

Date de création 15/01/2021 **Date de modification**

Date de soumission

N° 2203 **Statut** Brouillon

Porteur

Nom Chatel

Prénom Karine

Sexe

Projet

Dispositif ARED

Acronyme 8CarMax!

Intitulé du projet Titre du sujet de thèse en français + acronyme

Domaine d'innovation stratégique Économie numérique sécurisée et responsable

Levier thématique Cybersécurité

DIS Secondaire

Levier stratégique secondaire

Suivant Abandonner le processus

- Cliquez sur le bouton « **suivant** » pour enregistrer votre dossier et avoir accès aux onglets « **Organisme de tutelle, Unité de recherche, co-directeur de thèse, projet, candidat, projets réservés, cofinancement international, pièce à joindre, pièces facultatives** » qui seront à compléter pour soumettre votre pré-candidature.

NB. Enregistrez régulièrement vos données pour ne pas perdre les informations renseignées et de façon systématique à chaque onglet complété.

Trois niveaux d'enregistrement possibles :

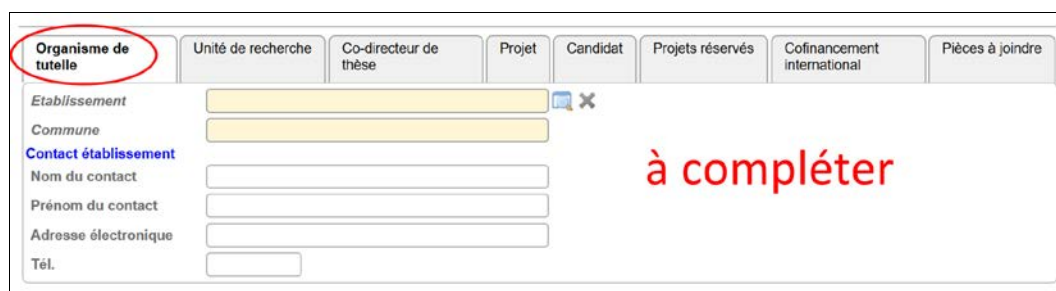
- « **Enregistrer** » : pour enregistrer régulièrement les informations déposées et rester sur la page en cours ;
- « **Enregistrer-fermer** » : pour enregistrer et fermer le dossier/projet. Attention le dossier a pour statut « brouillon » à ce stade ;
- « **Soumettre** » : pour soumettre votre pré-candidature une fois le dossier complet. Des messages d'alerte s'affichent si des champs obligatoires n'ont pas été renseignés ;
- La touche « **fermer** » n'enregistre pas les modifications apportées, veillez à bien enregistrer vos données avant de fermer le dossier.

NB : la soumission des dossiers doit de se faire avant la date limite de dépôt fixée au **5 février 2021**, passé cette date votre projet restera à l'état de « brouillon » et ne sera pas pris en compte.

Il est possible de modifier un projet une fois soumis jusqu'à la date limite de dépôt. Il n'est néanmoins plus possible de le supprimer.

Par ailleurs, pour bénéficier d'une bourse ARED fléchée « Breizh Cyber Valley », le porteur du projet est la future directrice ou le futur directeur de thèse et doit être titulaire de l'HDR (au plus tard à la date limite de dépôt du projet soit le 5 février 2021). Un porteur de projet ne peut soumettre qu'une seule candidature.

- b. Renseigner les onglets « [Organisme de tutelle](#), [Unité de recherche](#), [co-directeur de thèse](#), [projet](#), [candidat](#), [projets réservés](#), [cofinancement international](#), [pièces à joindre](#), [pièces facultatives](#) »



Organisme de tutelle	Unité de recherche	Co-directeur de thèse	Projet	Candidat	Projets réservés	Cofinancement international	Pièces à joindre
Etablissement	<input type="text"/>						
Commune	<input type="text"/>						
Contact établissement							
Nom du contact	<input type="text"/>						
Prénom du contact	<input type="text"/>						
Adresse électronique	<input type="text"/>						
Tél.	<input type="text"/>						

à compléter

NB : la ou le porteur de projet doit impérativement informer son organisme de tutelle de son intention de déposer un dossier de candidature et vérifier s'il existe au sein de sa structure des procédures à respecter au préalable.



Organisme de tutelle **Unité de recherche** Co-directeur de thèse Projet Candidat Projets réservés Cofinancement international

Pièces à joindre

Nom de l'unité

Responsable de l'unité

Civilité Madame


Nom du responsable Prénom du responsable

Tél. Courriel

Précisions sur l'activité de l'équipe (HDR/doctorants/post-doc...)

Total:3 [Modifier la liste](#) [Plus](#)

Libellé Valeur



Organisme de tutelle Unité de recherche **Co-directeur de thèse** Projet Candidat Projets réservés

Cofinancement international Pièces à joindre

Sexe F

Nom

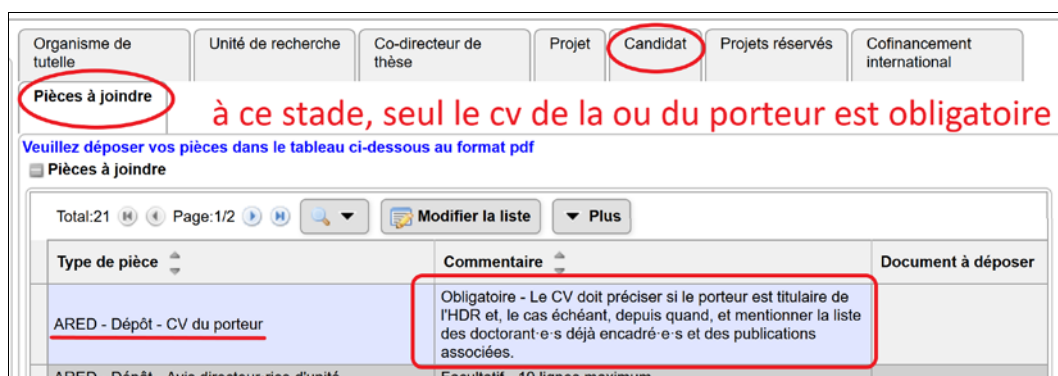
Prénom

Laboratoire

Etablissement de tutelle

à compléter le cas échéant

→ Les onglets surlignés en rouge ci-après ne sont pas obligatoires pour soumettre les dossiers de pré-candidature dans le cadre de la campagne de bourses de thèse « PEC/DGA », ARED fléchée « Breizh Cyber Valley », « EUR CyberSchool », excepté le cv du ou de la directrice de thèse.



Organisme de tutelle Unité de recherche Co-directeur de thèse Projet **Candidat** Projets réservés Cofinancement international

Pièces à joindre

à ce stade, seul le cv de la ou du porteur est obligatoire

Veuillez déposer vos pièces dans le tableau ci-dessous au format pdf

Pièces à joindre

Total:21 Page:1/2 [Modifier la liste](#) [Plus](#)

Type de pièce	Commentaire	Document à déposer
<u>ARED - Dépôt - CV du porteur</u>	Obligatoire - Le CV doit préciser si le porteur est titulaire de l'HDR et, le cas échéant, depuis quand, et mentionner la liste des doctorant-e-s déjà encadré-e-s et des publications associées.	
ARED - Dépôt - Avis directeur-riche d'unité	Facultatif - 10 lignes maximum	

c. Compléter l'onglet « Projet »

L'onglet « **projet** », est la partie la plus importante du formulaire puisque l'évaluation de votre candidature portera sur ces éléments. Pour rappel, votre candidature est évaluée sur 3 dimensions : le projet, le cv de l'encadrant.e et le cv de l'étudiant.e.

- Cliquez sur « **Modifier la liste** » pour renseigner les différents champs du formulaire. Chaque champ peut contenir jusqu'à 4000 caractères maximum.

NB. Ne pas oublier d'enregistrer vos données à la fin de la saisie.

The screenshot shows a web interface with several tabs: 'Organisme de tutelle', 'Unité de recherche', 'Co-directeur de thèse', 'Projet' (selected and circled in red), 'Candidat', 'Projets réservés', and 'Cofinancement international'. Below the tabs is a 'Pièces à joindre' section. The main content area is titled 'Description du projet' (circled in red). It includes a 'Total:25' indicator, a 'Page:1/2' indicator, and a 'Modifier la liste' button (circled in red). Below this is a table with two columns: 'Libellé' and 'Valeur'. The table contains the following rows:

Libellé	Valeur
Résumé du projet (4000 caractères maximum)	
Commune principale de déroulement du projet	
Porteur du projet : date d'obtention de l'HDR	
Porteur du projet: financements acquis au cours des 3 dernières années (titres, montants)	

- Ci-après, un tableau reprenant tous les champs de l'onglet « **projet** » à compléter et des précisions sur les éléments à fournir.

Champs (4 000 car. Maximum)	Commentaires
Résumé du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration du caractère novateur et ambitieux du projet. • Description des objectifs de la thèse en expliquant son originalité. • Critères permettant d'objectiver la qualité des résultats obtenus au cours de la thèse, par exemple publication dans des conférences de rang A indiquer lesquelles, amélioration technique d'un procédé vérifiable par des expériences etc. • Position du sujet par rapport aux priorités scientifiques listées dans la feuille de route du pôle de recherche cyber document à obtenir auprès de karine.chatel@univ-rennes1.fr

	<ul style="list-style-type: none"> Attention pour obtenir un financement de l'EUR CyberSchool, le sujet doit être en lien avec les 6 axes de recherche prioritaires de la CyberSchool
Commune principale de déroulement du projet	
Porteur du projet : date d'obtention de l'HDR	<ul style="list-style-type: none"> Pour obtenir une bourse ARED, le porteur doit obligatoirement être titulaire de l'HDR au plus tard à la date de dépôt du dossier
Porteur du projet: financements acquis au cours des 3 dernières années (titres, montants)	<ul style="list-style-type: none"> si l'équipe a obtenu des financements du pôle de recherche cyber les lister et positionner le nouveau sujet par rapport aux projets passés
Hypothèses, questions posées, identification des points de blocage	<ul style="list-style-type: none"> Description des principaux verrous avec les techniques envisagées pour les lever.
Approches méthodologique et technique envisagées	<ul style="list-style-type: none"> Structuration du projet Méthodologie réaliste
Environnement scientifique et Positionnement dans le contexte régional, voire national/international	<ul style="list-style-type: none"> Etat de l'art clair et complet. Liste des publications à renseigner dans le champ « Contexte scientifique et partenarial »
Contexte scientifique et partenarial : éléments généraux	<ul style="list-style-type: none"> Références (choix de publications importantes liées au sujet)
Inscription du projet dans l'axe transversal de la S3 (Économie numérique sécurisée et responsable)	<ul style="list-style-type: none"> Liste de mots-clefs positionnant le sujet de thèse dans le référentiel (document à obtenir auprès de karine.chatel@univ-rennes1.fr)
Si le projet s'inscrit dans l'axe transversal de la S3, préciser les transitions concernées	
Préciser en quoi le projet s'inscrit dans l'un des 21 objectifs stratégiques de la S3	
Si le projet est rattaché à un DIS, préciser son inscription dans l'un des 29 leviers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 3-1 Cybersécurité
Si le projet est hors DIS, préciser les raisons de ce choix	
Si lien avec projet ERC, préciser lequel	
Ecole doctorale de rattachement	
Cotutelle internationale (indiquer "oui" ou "non"; si oui, préciser le pays et l'établissement)	

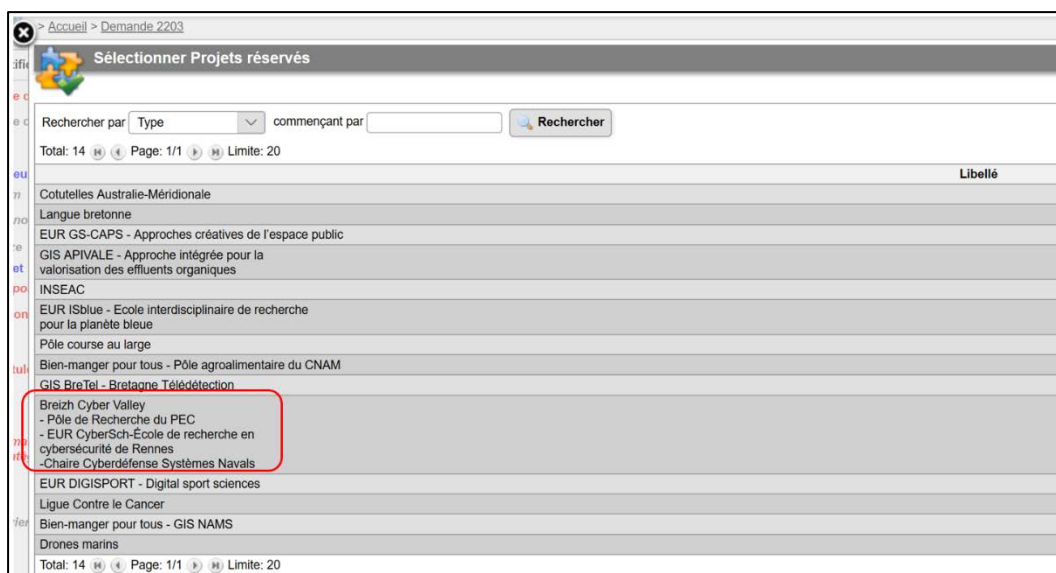
Si autre type de collaboration internationale, préciser (nature, partenaire, pays)	
Nom(s) du (des) cofinancier(s) envisagé(s) ou confirmé(s)	
Si cofinancement industriel, justifier le choix du dispositif ARED au lieu du dispositif CIFRE	
État du cofinancement (indiquer "acquis" ou "demandé")	
Si demandé, date prévisionnelle de réponse du cofinancier	
Si cofinancement refusé, autre(s) source(s) de cofinancement identifiée(s)	
Si reversement prévu, préciser (partenaire, montant)	
Cofinancement international (indiquer "oui" ou "non")	<ul style="list-style-type: none"> En cas de cofinancement international, complétez l'onglet « cofinancement international »
Information(s) complémentaire(s) sur le projet	

d. Sélectionner Projets réservés

Les dossiers de pré-candidature relevant de la campagne de bourses de thèse « PEC/DGA », ARED fléchée « Breizh Cyber Valley », « EUR CyberSchool » doivent être précisés dans l'onglet « **Projets réservés** ».

The image shows a web interface with a horizontal navigation menu. The menu items are: 'Organisme de tutelle', 'Unité de recherche', 'Co-directeur de thèse', 'Projet', 'Candidat', 'Projets réservés', and 'Cofinancement international'. The 'Projets réservés' item is circled in red. Below the menu is a search bar with the text 'Projet réservé' and a magnifying glass icon, which is also circled in red.

→ Cliquez sur la loupe pour obtenir la liste des projets réservés puis sur « Breizh Cyber Valley... »



e. Télécharger votre dossier de pré-candidature en version pdf



- Après avoir soumis votre dossier de pré-candidature via la fonction « **soumettre** », retournez sur la page d'accueil du « **Menu Extranet Recherche** ».
- Cliquez sur l'icône « **imprimer** » pour télécharger et sauvegarder votre dossier sous format pdf qui sera à transmettre au pôle de recherche cyber [1] accompagné du CV de la directrice ou du directeur de thèse.

NB : Tous les projets restés à l'état de « brouillon » ne seront pas pris en compte.

Pour toutes questions, contactez karine.chatel@univ-rennes1.fr

Campagne de bourses de thèse 2021 POLE DE RECHERCHE CYBER

Le Pôle de recherche cyber, créé par l'accord général de partenariat [1], lance un appel à candidatures commun avec la Région Bretagne et l'EUR CyberSchool afin de financer des projets de thèse.

Les personnes éligibles à ces financements en tant que directeur/directrice de thèse sont les personnels habilités à diriger des recherches des établissements scientifiques signataires de l'accord (soit les tutelles des UMR IETR, IRISA, IRMAR, LabSTICC, IODE), plus les écoles militaires Saint-Cyr Coëtquidan, Ecole Navale, ENSTA Bretagne, ENSAI et la chaire Cyber Navale.

Les bourses demandées au Pôle de recherche cyber peuvent être des financements complets ou des demi-financements (si un demi-financement est déjà acquis par ailleurs).

Du fait que le contingent réservé des bourses Région est constitué de demi-financements, nous incitons fortement les porteurs de projets à se positionner sur de tels demi-financements.

Par ailleurs, pour bénéficier d'une bourse de la EUR CyberSchool, les sujets de thèse devront être en lien avec les axes de recherche prioritaires de la CyberSchool [2].

Le déroulement de l'appel est le suivant :

Phase 1

1) Entre le **11 janvier et le 5 février 2021**, les encadrant.e.s sont invité.e.s à soumettre leur dossier de pré-candidature sur l'extranet de la Région Bretagne : <http://applications.region-bretagne.fr/crbsimplicité/> en prenant soin d'envoyer le pdf fourni par le site à l'issue de la soumission au Pôle de recherche cyber [3].

Un guide simplifié d'usage de l'extranet et de remplissage du dossier de pré-candidature est disponible suivant l'adresse : www.irisa.fr/guide-pratique-appel-projets-pole-recherche-cyber

Pour toutes questions relatives à cette procédure, prière de contacter le Pôle de recherche cyber [3].

Le jury appréciera tout particulièrement les propositions ayant au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- les sujets positionnés sur les priorités scientifiques listées dans la feuille de route du Pôle de recherche cyber [4] ;
- les sujets mettant en avant une forte synergie avec le pôle SSI de DGA Maitrise de l'information ;

- les projets mettant en avant des synergies entre différentes équipes, explorant l'intérêt de nouvelles techniques dans le domaine de la sécurité (par exemple dans le domaine du droit, de la sociologie, de la géopolitique etc.).

Phase 2

2) Ce dossier sera complété par le CV de l'étudiant.e qui pourra être envoyé sous forme électronique au Pôle de recherche cyber [3] **dès le 16 avril et au plus tard le 31 mai 2021.**

3) Une réunion du conseil scientifique fera une première sélection pour les dossiers qui seront complétés le 16 avril 2021 permettant d'obtenir une liste partielle de projets financés au plus tard 2 semaines après le 16 avril 2021.

La **liste définitive des dossiers retenus** sera communiquée la **première semaine du mois de juin 2021.**

Nous procédons à l'annonce des résultats en deux étapes pour permettre aux dossiers complets le 16 avril 2021 et très bien positionnés dans le classement de pouvoir retenir une ou un éventuel bon candidat tout en donnant du temps aux autres postulants de pouvoir trouver une ou un étudiant.

Note importante : au cas où l'étudiant.e proposé.e ferait défection, la ou le porteur du projet devra en informer le Pôle de recherche cyber [3] et transmettre dès que possible le CV d'une ou d'un étudiant de remplacement.

Le conseil scientifique du Pôle de recherche cyber procédera alors à une nouvelle analyse du dossier et décidera soit de la confirmer dans son rang soit d'activer un dossier en liste complémentaire.

[1] Accord général de partenariat, signé le 14 décembre 2014,

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/economie-et-technologie/pole-d-excellence-cyber-signature-d-un-accord-general-de-partenariat-pour-la-recherche/>

[2] <https://cyberschool.univ-rennes.fr/campagne-de-bourses-de-these-2021>

[3] Karine Chatel (IRISA), karine.chatel@univ-rennes1.fr

[4] Feuille de route du Pôle de recherche cyber, à obtenir auprès de Karine Chatel.